



Marche, le 07 mars 2023

PV de réunion CA UPMM asbl du lundi 06 mars au CAB

Administrateurs présents : Alain Dantinne, Pol Gillet, Gabriel Deramaix, Michel De Vlaminck, Nathalie Pierre, Frédérique Fossoul, Jean-François Fauconnier, Chantal Scohy (en visio Teams depuis la Suisse)

Administrateurs excusés : Charly Beuken

A l'ordre du jour :

- **Mot du Président**

Merci à tous les administrateurs et invité présents. Bienvenue à Frédérique qui rejoint officiellement le CA ce jour.

- **Ordre du jour**

Le CA place la priorité de la réunion sur la poursuite des discussions sur les « jobs Descriptions » des fonctions au sein du CA. Les nouvelles tâches abordées il y a un mois sont validées. Frédérique nous confirme qu'elle accepte la mission de chapeauter la communication de l'UPMM. Après une période d'observation, elle reprendra petit à petit les différents aspects de ce mandat. Elle contactera Inge pour reprendre (éventuellement) les accès à Mailchimp. Elle contactera Pol si nécessaire pour reprendre la main sur facebook. Elle contactera en temps utile Alain pour fixer RDV avec le graphiste qui a créé le site internet et voir ainsi à eux trois comment utiliser le site.

- **Feedback réunion CGT et WANT**

Comme déjà communiqué, tant le CGT/Comité des guides touristiques que WANT sont désormais au courant de la volonté de l'UPMM et du CFAR de faire reconnaître nos métiers de guides de randonnée. Nous peaufinons notre vision en collaboration avec WANT et CFAR. Une fois notre missive prête, je la ferai envoyer via le Comité technique des guides afin de jouer le jeu et la transparence.

Dès ce mardi 07 mars, Alain aura une réunion avec le CGT pour faire avancer le schmilblick dans ce sens. En parallèle, Chantal va contacter la FWB pour introduire officiellement notre demande de protection du métier de guide de randonnée.

- **Les Job's Descriptions** >> voir Liste des Job's descriptions en annexe.

Merci d'envoyer vos derniers commentaires au sujet de cette-ci avant le 25 mars. Après cette date, la dernière version sera placée sur la **Dropbox**, onglet administration UPMM pour laquelle Michel nous donne accès dès ce jour.

PS : nous devrions retrouver sur cette Dropbox, les statuts, job descriptions, conventions et autres documents pouvant intéresser tout administrateur.

- **Plus-value d'être affilié à l'UPMM**

Il est encore rappelé qu'il est vital de bien penser à ce que nous voulons que devienne notre Union professionnelle. Ces points ont déjà été abordés, le dernier sondage nous avait donné quelques indications. « Assurance Pro, appartenance à une même communauté de moniteurs, échange entre pairs, accès aux informations pertinentes via une demande au CA (UIMLA News, UIAA, MSi, ICAR, ...), formation continuée, accès au recyclage permettant de maintenir l'accès à la carte Pro FR, accès à un stock de visuels Flyers, bâche, beach-flag, textiles, badges d'identification UPMM & UIMLA, ... »

Nous devons nous réinventer : Michel nous a ramené un extrait de ce que le SNAM promet à ses membres. Hormis les avantages précités, le SNAM offre à ses membres (parfois contre rémunération supplémentaire) de pouvoir « porter » certaines activités d'organisation de séjour « en tant qu'opérateur touristique » de façon à aider l'AMM face à la réglementation française. (NDLR : je pense que Dominique suite à un contact avec François Burthey, nous avait signalé que ces obligations administratives ne concernent pas les AMM belges. Soit, l'idée de soutenir nos moniteurs est bonne en soi). Le SNAM semble se proposer à aider à remplir les déclarations d'impôts, propose si nécessaire une aide juridique, se propose comme médiateur en cas de conflit avec des clients, se profile comme interlocuteur reconnu vers les autorités nationales.

Rebondissant là-dessus, le CA imagine préparer et planifier deux réunions d'information au profit de nos membres.

La première, a priori le samedi 13 mai (à confirmer) mettrait en présence le CA, les membres intéressés et d'autre part Pierre Humblet, juriste et faisant partie du Staff de UIAA, qui viendrait répondre à nos questions sur les devoirs de tout moniteur. Un courtier voire, un courtier et un représentant de la compagnie d'assurance ARENA seraient aussi invités afin de répondre -en même temps ou, en deuxième partie de réunion- à nos interrogations. Gabriel prend contact avec l'un et l'autre pour recevoir leur vision des choses et disponibilité. Il conçoit un petit sondage avec qlq questions type à envoyer aux membres UPMM. (Merci d'envoyer à Gabriel, Cc CA, vos idées à ce sujet)

Une seconde réunion d'information au sujet des nombreuses questions se posant au sujet des activités complémentaires, charges y afférant, création d'une asbl etc. sera planifiée pour l'automne 2023. L'UCM ou PARTENA, par ex, y serait invité afin d'éclairer nos lanternes. Ce genre d'initiatives, une fois coordonnées et mises en place, très bien perçues par nos membres -nous n'en doutons pas-, devront être communiquées dans un souci d'amélioration de notre communication, de partage des raisons évidentes d'affiliation à l'UPMM.

- **Discussion sur l'état des finances**

Comme expliqué lors du dernier PV, Gabriel alerte à nouveau les administrateurs présents de la position inconfortable des finances UPMM par suite d'un manque de rentrées face aux sorties de plus en plus pénalisantes. Le passage de la cotisation à 160 EUR en 2024, ne devant pas y changer grand-chose. Les journées information, les activités de formation à destination du grand public dont l'UPMM s'est toujours dit prête à assumer l'exécution seraient d'une aide appréciable pour les finances !

Il est convenu de mettre **d'abord** en œuvre ces différents beaux projets de réunions d'information de nos membres de façon à prouver le bien-fondé de l'affiliation à l'UPMM avant de penser à augmenter à nouveau la cotisation.

- **Prochaine CA le Lu 24 avril 2023, 1900 Hrs au CAB**

Alain Dantinne
Pdt UPMM